



samedi 18 mai 2019

Rapport moral
Assemblée générale 2019
à Septèmes les Vallons

Mesdames, Messieurs,
Chèr-e-s collègues,

« L'USEP se joue au local ». C'est la formule que j'utilisai lors de notre dernière assemblée générale. Je ne vais pas vous la refaire, même si je pourrais la rappeler chaque année sans démentir un tant soit peu la réalité de notre association USEP des Bouches du Rhône, nos 22 secteurs et nos 252 associations.

Quel que soit le niveau auquel on s'adresse, chacun prend sa part de la vie de notre mouvement.

C'est pourtant dans cet esprit que je vais débiter ce rapport moral en développant les notions d'**engagement** et de **responsabilité**, pour continuer avec la **politique** d'aide au développement mise en place par notre niveau départemental et de la nécessaire **cohérence budgétaire** qui l'accompagne.

Pour ce faire, nous interrogerons les 5 chapitres exposés l'an dernier pour terminer sur l'**Avenir**, qui s'il n'est pas encore écrit, est toutefois annonciateur de changements auxquels il ne faudra pas faire que s'adapter et sans nul doute n'affectera pas notre conviction que les valeurs d'Education populaire que nous portons sont les mieux adaptées à la société de demain.

L'engagement :

L'engagement : Certains d'entre vous se souviennent certainement de l'excellent rapport moral basé sur ce thème et développé en son temps par notre président Antoine Marcangeli, qui en même temps qu'une définition exhaustive et très imagée, nous avait fait bien rire.

Je laisse à chacune et chacun la liberté de chercher une définition du concept que l'on pourrait là encore développer chaque année, ne serait-ce que pour remercier nos élus, nos salariés de la délégation et les centaines d'animateurs, les milliers de bénévoles qui font vivre « au local » nos valeurs, nos activités, nos rencontres.

Que serait en effet l'USEP sans l'engagement de ses adhérents ? On s'engage pour des tas de raisons différentes, pour défendre et développer des valeurs auxquelles on croit, pour des raisons simplement pratiques et faire vivre à sa classe de beaux moments partagés d'activités sportives et des rencontres de qualité, mais aussi pour les deux.

On s'engage pour transmettre ou simplement pour aider l'enseignant à réaliser une rencontre dans laquelle son enfant est impliqué.

On s'engage parce qu'on croit à un projet et qu'on veut mettre tout en œuvre, à son niveau, pour le réaliser.

USEP 13

192 rue Horace Bertin
13005 MARSEILLE
04.91.24.31.88/89

usep13@laligue13.fr
www.usep13.org
facebook : usep13



A son niveau et selon ses possibilités, avec sa personnalité, et personne ne peut y trouver à redire. C'est en ce sens que nous pouvons remercier celles et ceux qui pour un temps ou tout au long de l'année, font ce qu'ils peuvent pour faire vivre l'USEP, dans la classe, l'association, le secteur, dans les Bouches du Rhône et ailleurs.

La responsabilité :

Certains d'entre nous poussent l'engagement jusqu'à se faire élire (ou accepter de se faire élire... c'est parfois comme cela que naissent les vocations !) en endossant du même coup quelques **responsabilités** inhérentes à la fonction.

On touche alors là un deuxième échelon de l'engagement, et à quelque niveau que se soit, la fonction, si elle donne quelques droits, notamment celui de décider, en conscience, du projet à mener en s'en donnant les moyens, a pour corollaire l'acceptation de certaines obligations quant à la réalisation du dit projet.

C'est d'ailleurs une belle aventure : développer son propre projet, celui de son association en tenant compte des propositions de l'USEP nationale, ou du département, ou du secteur...

Proposer des actions en accord avec ses finances et les faire vivre en endossant les responsabilités qu'elles sous-tendent... Cela pourrait inquiéter certains-certains, mais ce n'est qu'à ce prix que l'ensemble du mouvement associatif fonctionne.

Nous avons de la chance, nous élus, nous évoluons dans un environnement extrêmement réglementé, surveillé, et donc extrêmement sécurisant :

- Les conditions d'encadrement des enfants sont précises : éducation nationale ou jeunesse et sports, les textes sont de précieux guides.
- Les installations municipales que nous utilisons la plupart du temps sont contrôlées.
- Les conventions parfois nécessaires sont établies pour respecter au maximum les conditions de sécurité des personnes et des lieux.
- La licence USEP intègre une assurance qui, à tous les niveaux, garantit la couverture nécessaire dans la mesure où les trois conditions énoncées précédemment sont respectées.

Certes, il faut toutefois signer des documents, de son nom et de sa fonction. Cela peut faire réfléchir à l'engagement qu'on a pris. Mais c'est cela, la responsabilité. Dans un certain sens, la marque concrète de l'engagement.

C'est exactement le même raisonnement pour tout ce qui concerne les finances de nos associations et l'engagement de nos trésorières et trésoriers qui engagent leurs noms sur la fonction qu'elles ou qu'ils occupent, et qui garantissent ainsi les moyens de nos actions.

Il s'est vécu cette année plus de 360 rencontres USEP dans notre département et chacune, chacun a pris sa part de responsabilité : de l'animatrice ou animateur qui engage sa classe ou qui accompagne les enfants dont il a la charge, la présidente-le président de l'association qui organise la rencontre ou celle-celui du secteur coordonnateur ou bien encore moi-même pour ce qui concerne les événements départementaux.

A chaque fois, l'engagement est le même, la responsabilité est identique... et assumée, en conscience et, osons le dire, en confiance.

- Parce que nous connaissons nos animateurs.
- Parce que nous les informons et les formons.
- Parce que notre équipe technique départementale est de toute confiance.
- Parce que nous respectons les textes et les conditions de sécurité actuelles.

Je tenais à cette introduction, peut-être un peu longue, pour montrer à quel point nos élus sont essentiels à la bonne marche de notre USEP 13. S'ils n'en n'avaient pas forcément conscience avant ce petit discours, qu'ils en soient remerciés chaudement.

L'information et la formation de nos élus est d'ailleurs, depuis deux ans, notre premier rendez-vous de rentrée avec la réunion des présidentes et présidents de secteurs. Il en sera de même l'an prochain, avec une assemblée de mieux en mieux fréquentée. Nous y reviendrons.

Voyons maintenant l'année qui vient de s'écouler : c'est le rôle du rapport moral que de développer et de défendre la politique de l'association lors de l'année, vous revenant le rôle de le voter !

Comme je l'annonçais en préambule, conformément au rapport de l'an dernier, Je développerai les 5 chapitres annoncés :

1/ Notre projet départemental de développement :

S'il découle et développe pour notre compte le projet national de l'USEP, c'est bien un acte politique de faire le choix de s'adapter à nos conditions locales.

Le projet de notre comité départemental a été, dès le début de la mandature, de donner plus de pouvoir aux associations locales et de leur donner les moyens de réaliser leurs projets :

- En rappelant la place et les objectifs de l'USEP,
- En rappelant les principes de notre vie associative,
- En les aidant à intégrer les opérations nationales et les rencontres départementales, partenariales programmées tout au long de l'année scolaire : ici se trouve un des axes forts de notre développement car qui dit « opération nationale » dit possibilité de financement et de nombreuses rencontres se déroulant aujourd'hui pourraient s'inscrire dans ces opérations, leur donnant plus de visibilité, de reconnaissance institutionnelle également.
- En leur permettant de réaliser les projets qui leur sont propres en mettant à disposition des outils d'information : c'était l'objectif du livret de rentrée en septembre 2018, qui regroupait l'ensemble des propositions et le calendrier des opérations évoquées ainsi que la panoplie de moyens mis en œuvre pour les accompagner, qu'ils soient humains ou financiers, également les possibilités de formation des animateurs. En ce qui concerne les aides financières notamment, les candidatures au « Pass à l'action » ont mis en œuvre des moyens conséquents propices au développement d'activités nouvelles. Les aides aux transports ont été fort appréciées et ont permis un réel développement des associations bénéficiaires.

Le compte-rendu d'activités brossera un tableau non exhaustif des événements et rencontres de l'année. Avec 263 répertoriées en 2017-2018, nous *seront certainement au-delà des 362 cette année comptées à ce jour...* et plus encore lorsque toutes les associations auront pris l'habitude de déclarer leurs activités sur Webaffiligue, qui va se généraliser l'an prochain.

Nous jouissons d'une belle dynamique et nous poursuivrons l'aide apportée aux associations et aux secteurs, en développant encore nos rencontres départementales, y compris hors temps scolaire qui représentent maintenant 7% de nos activités, sans compter les autres activités autonomes vécues par les associations et les secteurs.

C'était un des objectifs principaux de cette mandature et nous sommes sur une bonne voie.

- Citons enfin dans ce chapitre le volet formation avec :
 - Les animations pédagogiques départementales en partenariat avec les comités sportifs.
 - Le nécessaire lien avec les CPC EPS et la place faite à l'USEP lors des équipes EPS.
 - Une porte d'entrée vers l'ESPE et les futurs enseignants avec une intervention annuelle.
 - Une formation partagée avec la Ligue de l'enseignement en direction de nos services civiques, notamment.
 - Une bonification de 300 euros pour les secteurs qui organisent des formations dans leurs territoires.
 - Un investissement, y compris de nos salariés, des temps de formations nationales.
 - Une formation initiale d'animateurs de 4 jours organisée par l'USEP SUD PACA à Ancelle au mois d'août prochain, qui recense à l'heure actuelle 7 stagiaires et 3 formateurs de notre département.

Si la mise en place de moyens techniques et financiers permettent la réalisation des projets, soyons certains que la formation est un outil indispensable pour les accompagner et les développer.

2/ Sur le rôle des élus:

J'ai parlé de l'engagement dans mon introduction : les élus de nos associations ont bien entendu un rôle primordial dans notre développement. Ils sont à la fois le lien entre les différents niveaux et l'étincelle nécessaire pour initier les projets. Cela passe, pour ce qui est de nos élus départementaux, par un investissement réalisé lors des commissions mixtes partenariales, qui amènent à de belles réalisations (citons pour l'exemple festifoot, ou bien encore l'opération Jouons à l'athlé...), et par un accompagnement nécessaire du terrain. Elus en même temps au niveau local, ils accompagnent les secteurs dont ils sont les référents et construisent le lien.

C'est dans cet esprit que nous avons programmé à la rentrée une réunion des présidents de secteurs depuis l'an dernier, en lui donnant un double objectif d'échanges et de formation, propices à provoquer l'étincelle dont je parlais précédemment. Plus de monde cette année puisqu'une douzaine de secteurs étaient représentés.

La proximité avec le terrain voulue également en début de mandat commence à porter ses fruits : un espace de parole est identifié pour les secteurs au sein des Comités Directeurs. La participation est en augmentation et apporte même cette année de nouvelles candidatures au niveau départemental: celles de Magali Augereau, élue du secteur Nord-Alpilles et celle de Daisy Borghino, élue du nouveau secteur du Pilon du Roy.

Ce chapitre à propos des élus m'amène évidemment à évoquer la Rencontre Sportive Associative, fer de lance de notre politique nationale, et qui doit par conséquent être le nôtre : Lorsque nous parlons d'élus de nos associations, il faut maintenant penser aux enfants, conformément à nos statuts, et développer la place qu'ils occupent. Nous avons vécu cette année une première, avec l'organisation des Assemblées d'enfants. Notre délégation, nos élues (Josiane Pratali et Isabelle Gargani) ont été les précurseurs de cette opération en entraînant 4 de nos associations dans l'aventure, associations qui se sont pleinement investies en portant des propositions concernant la vie associative et la rencontre.

L'une d'entre elles, Les Aygalades Oasis, après la tenue de la phase régionale, est convoquée à Paris les 22 et 23 juin pour défendre les propositions choisies, et même s'il a fallu essuyer quelques plâtres et inventer parfois un fonctionnement adapté à la situation, remercions chaudement les enfants, leurs enseignants et aussi les parents qui se sont impliqués, au même titre que nos élus et notre délégation.

C'est une belle aventure qui j'espère montrera le chemin d'un véritable développement de la vie associative qui prouve que la rencontre n'est plus qu'une simple rencontre sportive.

Ce congrès des enfants sera un de nos axes de développement l'an prochain : à nous, élus, d'en adapter le cadre qui conviendra au plus grand nombre.

C'est un défi que de vouloir généraliser : nous mettrons tout en œuvre pour accompagner les associations volontaires.

3/ Les moyens mis en œuvre :

Je vais faire court sur ce chapitre, car chacun des souhaits émis en fin d'année dernière a été réalisé cette année, au mieux de nos capacités, humaines, techniques et financières. Des raisons à cela, et principalement :

- En premier lieu, l'investissement de notre délégation : J'en profite pour remercier chaudement Sylvaine, Hadija, Guillaume et Ismaël, Caroline et Jacques.
- Le dynamisme de notre association qui ne se dément pas, avec plus de 30.000 adhérents.
- Nos partenaires institutionnels, qui poursuivent leurs engagements parce que nos dossiers sont bien construits.
- Nos partenaires sportifs qui jouent pleinement le jeu de nos conventions.
- Le soutien de la Ligue de l'enseignement qui reste naturel et négocié.

Les **choix budgétaires** accompagnent et permettent les choix politiques : le rapport financier qui va vous être présenté montrera la poursuite de l'engagement mis en œuvre pour aider les associations et les secteurs à développer leurs projets, à participer aux rencontres partenariales et départementales, aux opérations nationales, notamment en finançant matériel et transports.

Nous avons contribué à l'organisation des formations sur le terrain et engagé nos salariés dans les formations locales et nationales : avant tout une valorisation des compétences personnelles et une volonté de permettre à chacun d'évoluer et préparer l'avenir.

4/ La nécessaire adaptation au temps présent :

C'était une promesse forte l'an dernier et attendue depuis un certain temps, notre nouveau site USEP 13 n'est aujourd'hui plus à présenter.

Facile d'accès, riche en documents, avec une large place dédiée aux secteurs et réactif grâce à notre équipe, et particulièrement Caroline, c'est un véritable outil fonctionnel de promotion et de communication.

Il ne demande plus qu'à être visité, complété : un vrai site vivant et au goût du jour !

Ce chapitre est comme notre site : évolutif et dans l'air du temps et des conditions dans lesquelles nous avons à évoluer, à nous adapter :

Citons pour exemple :

- L'Agence nationale du sport qui remplace le CNDS : l'USEP s'y est inscrite au niveau national et à titre expérimental, ce qui a pour bénéfice pour nous de conserver l'assurance d'un financement globalement identique à celui de cette année, et donc d'envisager l'année qui vient avec une certaine sérénité. Mais il faudra préparer l'avenir, sans trop s'engager dans une refonte importante de l'organisation du monde sportif et de son financement qu'on nous promet de plus en plus privé, et que nous devons passer au filtre du parcours sportif de l'enfant, pour faire court.
- La loi « sport et société » dont il faudra intégrer les dispositifs pour garder, voire affirmer notre place dans le sport scolaire et les valeurs que nous défendons.
- La labellisation Génération 2024 dont il est difficile aujourd'hui de voir très clairement les limites mais qui veut créer des passerelles entre le sport scolaire et le monde sportif. A nous d'être attentifs et d'être force de propositions. S'y inscrire semble être une nécessité aujourd'hui pour rester identifié (je mets un point d'interrogation) ? A ce jour, à ma connaissance, seulement 2 écoles USEP de notre département ont postulé au label.

L'adaptation à notre temps est également budgétaire. Le budget prévisionnel 2019, avec des aides financières en baisse, a été construit pour conserver en priorité nos capacités d'interventions auprès des associations et pour poursuivre les aides aux transports sur les rencontres : choix évidemment difficiles en matière de recrutement, mais sages au regard du manque de visibilité sur le financement futur des associations sportives, on vient de l'évoquer.

Enfin, j'évoquais l'an dernier

5/ Un retour aux sources :

Je préconisais un renforcement du rôle de l'enfant dans l'association : nous avons parlé plus haut des précurseurs et du congrès des enfants.

Nous ferons une priorité de la formation des élus, enfants comme adultes, et du développement de la vie associative pour généraliser la rencontre sportive associative : je pense que de nombreuses formes peuvent coexister et servir les associations. Faisons confiance à nos associations pour les inventer. Faisons confiance aux animateurs, aux associations, pour choisir leur engagement.

Les rencontres Hors Temps Scolaire recommencent à exister : elles sont moins contraintes que les rencontres sportives scolaires. Elles laissent libre court à l'imagination de leurs maîtres d'œuvres et n'ont d'obligations que celles qu'ils veulent bien se donner, avec en prime le plaisir de faire ce que l'on a envie de faire. On revient là sur les notions d'engagement et de responsabilités avec lesquelles j'ai débuté ce rapport moral.

Cela pourrait être la conclusion de mon rapport, mais je vais la faire plus politique.

C'est donc d'Avenir dont je vais vous parler :

L'avenir, avec toutes les adaptations nécessaires, l'intégration des nouvelles technologies, le respect des nouvelles règles, qu'elles soient institutionnelles, organisationnelles ou financières, est pour moi intimement relié à ce retour aux sources « spirituel » et à ce qu'est l'USEP au sein de la Ligue de l'enseignement:

- Des valeurs affirmées et réaffirmées,
- L'engagement de ses animateurs,
- Une force de proposition,
- La démonstration de ce que nous savons faire,
- L'ouverture et l'indépendance,
- Au final, au bout du projet (et parce que chaque rencontre vécue nous le confirme): **des enfants heureux.**

Je vous remercie.

Vincent BLASZCZYNSKI

Président de l'USEP de Bouches du Rhône.